



Jean-Louis PENAVAYRE
Artisan retraité

Toulouse, le 20 Janvier 2021

Membre de la chambre des métiers
06 80 21 67 81
codev@paystolosan.eu

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous exposer brièvement les grandes lignes autour desquelles s'oriente le Conseil de Développement du Pays Tolosan (CODEV).

Le PETR du Pays Tolosan comprend trois entités :

- le Conseil Syndical, qui définit les grands axes de la politique du développement du territoire
- la Conférence des Maires, qui réunit l'ensemble des maires des 73 communes concernées
- le **CODEV**

Le Conseil de Développement est composé des différents représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives existant sur son territoire. Ce conseil est consulté au sujet des principales orientations du conseil syndical du pôle et donne son avis sur toute question d'intérêt territorial.

Je vous propose de venir nous rejoindre pour réfléchir autour des sujets qui régissent notre vie quotidienne et locale sur la base de quatre grands axes qui concernent :

- le développement économique,
- le développement urbain et l'action sociale,
- le transport et l'environnement,
- la culture et le tourisme.

Cet espace de réflexion citoyenne va vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions au niveau local, ainsi que les mécanismes de financement des projets territoriaux et des fonds Européens.

Vous serez membres d'une instance de consultation et de propositions sur les politiques menées à l'échelon de notre territoire : il ne s'agira pas de nous réunir pour mesurer des humeurs ou des peurs, mais d'être acteur de la collectivité pour construire ensemble notre avenir.

Pour résumer, il s'agira de prendre part à la démocratie participative et d'intégrer le débat public. Le CODEV sera en quelque sorte un catalyseur de vos débats.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de tout mon dévouement.
Bien cordialement
Jean Louis PENAVAYRE